

Violoncelle baroque 602

Fiche de cours



Nombre de crédits :	26
Prérequis :	Violoncelle baroque 601
Corequis :	-

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Violoncelle baroque	Q1	1
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1
Pratiques dirigées	Violoncelle baroque	Q2	1
Prestation artistique certificative	Violoncelle baroque	Q1Q2	3

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

La formation vise à donner à l'étudiant les outils techniques, stylistiques et musicaux qui lui permettront d'élaborer un langage musical personnel et réfléchi dans les différents styles du répertoire du « violoncelle baroque » du XVI^e au XVIII^e siècle, et ceci avec différents types d'instruments, de positions et d'accords. Cette formation vise entre autre la mise en pratique de tous les outils permettant une maîtrise approfondie du continuo et du répertoire soliste.

*1,2,3,4,7

Sources et contenus

Il est impératif de former la technique instrumentale de l'étudiant au plus haut degré d'exigence, en s'appuyant notamment sur les nombreuses méthodes des XVIII^e et XIX^e siècles ainsi que sur le répertoire de sonates et concerti. La recherche est incontournable pour la pratique de la musique ancienne. Elle inscrit l'étudiant dans un processus personnel de conceptualisation et permet la découverte de répertoires inexplorés. Une 'école de violoncelle' est approfondie chaque année. Ce travail s'appuie sur un colloque avec concerts associés et en complète synergie avec les activités artistiques de l'étudiant et du projet pédagogique du Conservatoire royal de Bruxelles.

*1,2,3,4,5,6,7

Méthode

Les cours d'instruments sont donnés conjointement à deux étudiants. L'un pour le solo, l'autre pour le continuo. Un cours collectif réunit chaque semaine les étudiants. Ce cours assure la pratique instrumentale collective et l'enseignement de points plus théoriques.

*1,5,7

Évaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche et sa participation active aux prestations de groupes.

-Pratiques dirigées (travail avec accompagnateur) : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur le travail de l'étudiant avec un accompagnateur en séances individuelles.

-Prestation artistique formative: évaluation des concerts, auditions, classe ouverte et récital durant les deux quadrimestres.

-Prestation artistique certificative: évaluation artistique à la fin du deuxième quadrimestre.

Un bilan de classe et un entretien individuel clôture la fin de l'année académique.

*Références au Cadre de Compétences Musique

